

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

*Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)*

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SIKASSO
Cercle de Sikasso
Commune rurale de Sanzana

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE SANZANA

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Octobre 2005

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

AC :	Association des Chasseurs
AF :	Associations des Femmes
AJ :	Associations des Jeunes
AMEDD :	Association Malienne d'Eveil au Développement Durable
APC :	Association des Pépiniéristes de la Commune
APE :	Association des Parents d'Elèves
ASACO :	Association de Santé Communautaire
AUEP :	Association des Usagers d'Eau Potable
AV :	Association Villageoise
CES :	Coopératives des Eleveurs de Sanzana
CCC :	Centre de Conseil Communal
CCKJ :	Comité de Crédit de Kafo Jiginèw
CGS :	Comité de Gestion Scolaire
CMDT :	Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles
CPC :	Coopérative de Producteurs de Coton
CSRN :	Comité de Surveillance des Ressources Naturelles
DRHE :	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Energie
IDEL :	Institution et Développement Local
OF :	Organisation Féminines
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OP :	Organisation Paysanne
PDESC :	Plan de Développement Economique, Social et Culturel
PM :	Pour Mémoire
PSA :	Plan de Sécurité Alimentaire
RACE :	Recensement Administratif à Caractère Electoral
ZAER :	Zone d'Alphabétisation et d'Expansion Rurale
ZPA :	Zone de Production Agricole

I. INTRODUCTION

L'autosuffisance et la sécurité alimentaires constituent actuellement une préoccupation majeure des autorités de notre pays.

Le présent Plan de Sécurité Alimentaire (PSA) qui s'inscrit dans ce cadre est une composante du Plan de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) élaboré en octobre 2005 avec l'appui du Centre de Conseil Communal (CCC) de Sikasso à travers le bureau d'études IDEL. Il est la suite logique de la formation des élus du cercle de Sikasso sur la sécurité alimentaire en juillet 2005 : « Comprendre la sécurité alimentaire : un cadre conceptuel pour la programmation ».

Nous savons que la sécurité alimentaire assure l'accès durable pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture en quantité et en qualité en vue de satisfaire les besoins alimentaires. Elle est le point de départ d'un développement durable.

Actuellement, force est de constater que le caractère aléatoire de la pluviométrie rend de plus en plus les campagnes agricoles incertaines dues à des fréquences difficilement prévisibles. Cela se répercute sur la production et la productivité des céréales, base de l'alimentation déterminant en grande partie la disponibilité alimentaire pour la population.

Aussi, la croissance démographique contribue à exercer une forte pression sur l'environnement ; d'où on assiste à une dégradation étendue. La commune de Sanzana fait partie des zones où l'équilibre de l'écosystème est menacé. Il se trouve aujourd'hui que près de 81% des superficies cultivables sont déjà mises en culture.

Le présent plan qui s'étend sur la période de cinq (5) ans (2006 – 2010) vise à entreprendre des actions concrètes pour la satisfaction des besoins alimentaires. Il contribue ainsi à assurer la disponibilité de la nourriture en quantité et en qualité pour tous. Il est le résultat de longues et larges concertations entre les populations, les présidents et secrétaires des Coopératives de Producteurs de Coton (CPC), les autorités communales, les organisations de la société civile et les services techniques de l'Etat.

Le coût estimatif des actions retenues s'élève à : 161.900.000 FCFA.

Vision de développement : Notre vision de développement est :

- Dans l'entente, marcher vers un meilleur devenir ;
- Améliorer les conditions de vie des ressources humaines et la promotion du secteur productif ;
- Assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire dans notre commune ;
- Instaurer des banques de céréales : Dans une agriculture à pluviométrie aléatoire, garantir une sécurité alimentaire dans nos villages à travers l'instauration des banques de céréales est d'une importance capitale. Elle assure la disponibilité alimentaire à tout moment de l'année et pour tous au niveau des villages. Elle garantit aussi la stabilité des forces de travail dans les parcelles pendant l'hivernage qui est un moment d'activités dans nos villages et lutte contre l'exode rural des jeunes.

II. MONOGRAPHIE SOMMAIRE DE LA COMMUNE

2.1. Historique de la commune :

Situés au cœur du pays Senoufo, les villages de la commune de Sanzana doivent leur fondation à un chasseur pour les uns, à un berger ou agriculteur pour les autres.

Pour ce qui est du village de Sanzana, chef lieu de la commune, il doit sa fondation à un chasseur (Singoulo Cissé) venu de Finkolo, à un berger (Tiéfari Diallo) venu du Macina ou à un agriculteur Zangayèguè Ballo venu de Zaniéna.

Ces trois patriarches pratiquaient des métiers (l'agriculture, l'élevage, la pêche et la chasse) dont leur complémentarité continue aujourd'hui à être le socle du développement de notre commune tant le sur le plan socio-économique que sur le plan culturel.

Les villages de la commune, avant l'arrivée de l'Islam et du Christianisme, se regroupaient autour des fétiches qu'ils adoraient ensemble ;

Avant l'indépendance, l'ensemble des villages de la commune en plus de certains qui sont aujourd'hui des communes de Kignan, Doumanaba, Kourouma et de Kléla faisaient partie du canton de N'Golasso avec Kouna comme résidence du chef de canton. Ainsi, les villages se regroupaient à Sanzana pour participer aux activités du canton.

Sous la première République, tous les villages formant la commune aujourd'hui étaient recensés à Sanzana lors des recensements administratifs.

Sous la deuxième République, un autre découpage administratif regroupait ces huit (8) villages et un même secteur de développement.

Avec l'encadrement de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT), les Associations Villageoises (AV) créées dans ces huit villages évoluèrent de 1977 à 1979 en ZAER (Zone d'Animation et d'Expansion Rurale) en 1983. De 2002 à 2003, les AV évoluèrent en Coopératives de Producteurs de Coton (CPC) et la ZAER en Zone de Production Agricole (ZPA).

C'est ainsi qu'avec l'avènement de la décentralisation, ces huit (8) villages ayant réalisé certaines actions de développement local comme :

- le centre secondaire d'état civil à Sanzana ;
- une maternité à Sanzana ;
- un bureau pour caisse d'épargne « Kafo Jiginè » ;
- une école communautaire à N'Golasso I ;
- des logements pour enseignants à Sanzana et N'Golasso I ;
- une digue à Fatéguéla ;

décidèrent de rester ensemble pour former la commune de Sanzana. En somme, on peut dire que c'est l'entente et la fraternité qui ont amené ces huit (8) villages à rester ensemble pour former la commune de Sanzana.

2.2. Situation géographique :

2.2.1. Création et limites de la commune :

La commune de Sanzana à l'instar des autres communes rurales du Mali a été créée par la loi 96-059 du 04 novembre 1996. Couvrant une superficie d'environ 240 km², elle est située au nord de la région de Sikasso entre la latitude 11°40' Nord et 11°50' Sud et les longitudes 6°45' Est et 6°50' Ouest. Elle est issue de l'ex-arrondissement de Kignan éclaté en sept (7) communes rurales. Elle fait partie du cercle de Sikasso et est à 71 km au nord – ouest de la ville de Sikasso. Elle est limitée :

- au nord par les communes de Kignan et de Kourouma ;
- au sud par la commune de Doumanaba ;
- au sud-ouest par les communes de Miria (Doumanani) et Tiankadi (Zibangolola) ;
- à l'est par la commune de Kléla ;
- à l'ouest par la commune de Tella.

2.2.2. Milieu physique :

La commune dispose d'importantes ressources forestières (présence de forêts villageoises, de bois sacrés).

Il existe de grandes superficies de bas-fonds non aménagées même si la commune est arrosée par plusieurs cours d'eau temporaires dans lesquels la pêche est pratiquée par les villages de Séguénéni, Guétéla, Fatéguéla et Sanzana.

La faune est relativement pauvre. On y rencontre des rongeurs, des oiseaux, quelques biches et des reptiles.

Les sols sont en général sablo-limoneux et gravillonnaires en partie. La pluviométrie varie entre 800 mm et 900 mm par an.

Sur le terroir, il existe aussi d'importantes potentialités apicoles et pastorales qui sont actuellement utilisées par les populations sans encadrement technique (apiculture traditionnelle, espace pastoral non aménagé).

2.2.3. Démographie :

La commune de Sanzana est composée de huit (8) villages qui sont : Sanzana, N'Golasso I, N'Golasso II, Kokouna, Nogolasso, Séguénéni, Guétéka et Fatéguéla. Elle compte 9.396 habitants dont 4.994 femmes soit 53,15% (RACE 2001).

Selon les classes d'âge, la population se compose comme suit :

- 54% de la population ont de 1 à 17 ans ;
- 40% de la population ont de 18 à 59 ans ;
- 6% de la population ont 60 ans et plus.

La principale ethnie de la population est le Sénoufo. Quelques colonies de Dogon, Bozo, Minianka, Peulh et Bambara s'y sont installées. Ils sont bergers, commerçants, agriculteurs, pêcheurs ou artisans. L'organisation démographique de la commune repose sur les huit (8) villages cités. Chacun des villages est administré par un chef de village.

2.3. Situation administrative :

Dans la commune de Sanzana, il y a deux types de pouvoirs : le pouvoir coutumier et le pouvoir administratif.

2.3.1. Le pouvoir coutumier :

Il est exercé par le chef de village coutumier en collaboration avec les chefs de concession. Le mode d'exercice et de transmission de la chefferie traditionnelle est le même dans tous les villages. C'est le plus âgé de la famille fondatrice qui l'exerce. Ce pouvoir se transmet d'aîné en aîné. Le premier rôle du chef est la mise en relation avec les croyances religieuses et traditionnelles. Il est chargé de sauvegarder les traditions, de protéger les bois sacrés, de réparer les préjudices, faire des sacrifices communautaires, présider le conseil des sages et le collège des anciens, etc.

2.3.2. Le pouvoir administratif :

Quant à ce type de pouvoir, le chef de village administratif est choisi par les villageois sur la base de la confiance et proposé par le conseil de village au Maire et au Préfet qui le nomme après avis du Sous-Préfet.

Dans la commune, il n'existe pas de village sans chef administratif. Celui – ci est le représentant de l'administration dans le village. A ce titre, il est chargé des relations entre l'administration et les villageois (administrés). Ses premiers collaborateurs sont les conseillers.

- **Conseil communal :** La commune de Sanzana est administrée par onze (11) conseillers communaux dont deux (2) femmes tous élus lors des élections communales du 30 mai 2004.

2.4. Religions pratiquées :

Les religions pratiquées sont : l'animisme, l'islam et le christianisme. Les pratiquants de ces différentes religions vivent en parfaite harmonie.

III. SITUATION DE REFERENCE

3.1. Activités socio-économiques :

Dans la commune de Sanzana, il existe beaucoup d'organisations socioprofessionnelles parmi lesquelles on peut noter : les Associations Villageoises (AV) ; les Coopératives de Producteurs de Coton (CPC) ; la Coopérative des Eleveurs de Sanzana (CES) ; les Associations des Jeunes (AJ) ; l'Association des Chasseurs (AC) ; les Associations des Femmes (AF) ; l'Association des Parents d'Elèves (APE) ; le Comité de Gestion Scolaire (CGS) ; le Comité de Surveillance des Ressources Naturelles (CSRN) ; le Comité de Crédit de Kafo Jiginèw (CCKJ) ; l'Association de Santé Communautaire (ASACO) ; l'Association des Usagers d'Eau Potable (AUPEP) ; l'Association des Pépiniéristes de la Commune (APC) ; etc.

Les structures d'appui au développement sont : la CMDT, le CCC, le Centre Djoliba, l'ONG Association Malienne d'Eveil au Développement Durable (AMEDD)...

Les principales activités économiques pratiquées dans la commune demeurent essentiellement l'agriculture, l'élevage, la cueillette, le petit commerce et la pêche.

3.1.1. Agriculture :

Les cultures dominantes sont les céréales sèches (mil, sorgho, maïs, riz) et les cultures de rente (coton, arachide et haricot). La situation agricole est récapitulée ci-dessous :

Tableau n°1 : Situation agricole

Spéculations	Campagne 2002 – 2003			Campagne 2003 – 2004			Campagne 2004 – 2005		
	Sup. (ha)	Rend. kg/ha	Prod° (tonne)	Sup. (ha)	Rend. kg/ha	Prod° (tonne)	Sup. (ha)	Rend. kg/ha	Prod° (tonne)
Coton	2.453	1,100	2.698	2.992	1.250	3.740	2.932,353	1,293	3.796,6
Maïs	1.234	2,5	3.085	1.218	2,50	3.045	1.363	2,500	3.407,5
Mil	760	0,8	608	1.202	0,800	962	1.125	0,9	1.012,5
Sorgho	1.310	1,050	1.366	1.520	1,100	1.672	1.701	1,100	1.871
Riz	-	-	-	-	-	-	360	1,6	576
Pluviométrie	704 mm en 75 jours			1001 mm en 64 jours			875 mm en 85 jours		

Commentaire : A la lecture du tableau, on peut dire que la commune de Sanzana est l'une des zones de grande production de coton. La coton-culture est l'activité principale agricole de la commune (2.698 tonnes en 2002 – 2003 pour 3.796,6 tonnes en 2004 – 2005). Ce résultat a offert à la commune l'occasion d'organiser le lancement de la campagne de commercialisation du coton (2005 – 2006) commanditée par la CMDT dans le cercle de Sikasso. La pluviométrie est un facteur favorable à la production de toutes les spéculations (875 mm en 85 jours en 2004 – 2005 contre 1001 mm en 64 jours en 2003 – 2004).

Aussi, on remarque que les superficies cultivées en céréales sèches augmentent par campagne (3.295 ha, 3.940 ha, 4.189 ha), tandis que celles du coton varient (2.992 ha en 2003 – 2004, contre 2.932 ha en 2004 – 2005).

Malgré l'augmentation de ces superficies cultivées, celles consacrées à la culture des céréales sèches risqueront d'être menacées par une diminution considérable de la production céréalière au profit des cultures de rente comme le coton. D'où, cette situation mérite d'être repensée actuellement en vue de prévenir et d'assurer la sécurité alimentaire dans la commune.

En tout état de cause, force est de reconnaître que l'évolution progressive des superficies cultivées démontre une certaine pression agricole sur les ressources naturelles.

a) Potentialités agricoles de la commune :

La commune de Sanzana dispose de beaucoup de potentialités en matière agricole. Les principales spéculations de la commune sont : le mil, le sorgho et le maïs. Pour la campagne 2004 – 2005, les productions prévisionnelles par village se présentent comme suit :

Villages	Maïs		Mil		Sorgho		Riz		Product° totale en tonnes
	Ha	Prod° en tonnes	Ha	Prod° en tonnes	Ha	Prod° en tonnes	Ha	Prod° en tonnes	
Sanzana	513	1295,325	509	476,933	502	558,224	117	187,200	2517,682
N'Golasso I	395	997,375	358	335,446	556	618,272	15	24	1975,093
N'Golasso II	161	406,525	178	166,786	342	380,304	-	-	953,615
Kokouna	158	399	190	178	186	206,832	2	3,200	787,032
Nogolasso	95	240	67	62,800	176	195,712	-	-	498,512
Séguénéni	75	189,375	51	47,787	57	63,384	95	152	452,546
Guétéka	92	232,300	99	92,763	112	124,544	74	118,400	568,007
Fatéguéla	77	194,425	17	15,930	75	83,400	57	91,200	385,055
TOTAL	1566	3954,33	1469	1376,45	2.006	2230,67	360	576	8137,542

Commentaires : L'agriculture, première activité économique des populations de la commune, repose essentiellement sur les céréales (mil, maïs, sorgho), les fruits et les légumes. Ce tableau montre que la commune de Sanzana est une zone à grande production de céréales. Cette production est – elle capable de couvrir les besoins alimentaires de la population de la commune pendant une période de 12 mois ? Le tableau sur la quantité de céréales nécessaire à la population pendant une année donnée nous édifiera sur la question.

c. Besoins céréaliers des populations pour l'autosuffisance alimentaire

Villages	Nombre d'habitants	Quantité de céréales nécessaires par individu et par an en kg	Quantité totales de céréales nécessaires pour assurer l'autosuffisance alimentaire par village
Sanzana	3 005	283	850 415
N'Golasso I	1 596	283	451 668
N'Golasso II	1 411	283	399 313
Kokouna	899	283	254 417
Nogolasso	795	283	224 985
Séguénéni	598	283	169 234
Guétéka	543	283	153 669
Fatéguéla	549	283	155 367
TOTAL :	9 396	283	2 659 068 tonnes

Commentaires : Selon les résultats obtenus, les besoins alimentaires de la commune (campagne 2005 – 2006) sont estimés à 2.659.068 tonnes contre une production de 8.137,542 tonnes pendant la campagne 2004 – 2005 pour une population totale de 9.396 habitants (RACE 2001). De cette analyse, il résulte que le besoin ou la demande des populations de la commune en céréales dépasse de très

loin l'offre. Ceci dénote que la commune connaît un déficit alimentaire de 2.650.930,458 tonnes. En d'autres termes, on peut dire que 9.367 habitants soit 99,69% mangent à leur faim pendant que 29 habitants soit 0,31% souffrent de faim.

Cette situation se produit au moment où la quantité de pluie tombée se présente selon le tableau n°1 de la situation agricole comme suit :

- pendant la campagne 2003 – 2004, il a été enregistré 1001 mm pour 5.679 tonnes de céréales ;
- pendant la campagne 2004 – 2005, il a été enregistré 875 mm pour 6.867 tonnes de céréales.

Paradoxalement, la campagne 2004 – 2005 a mieux donné contrairement à la campagne 2003 – 2004. Ceci nous amène à poser la question de savoir si la promotion de l'agriculture dépend en tout moment de la quantité de pluie tombée ? Peut-être non même si elle demeure un facteur déterminant d'une bonne campagne.

La logique de cet exercice voudrait que chaque village de la commune se suffise à lui – même sur le plan alimentaire.

En plus des aléas climatiques que connaît la commune, d'autres contraintes liées à l'agriculture rendent difficile l'assurance de la sécurité alimentaire.

b. Contraintes en matière agricole : Elles sont entre autres :

- la faiblesse des revenus des paysans entraînant la vente abusive de la production céréalière parfois même au profit de la culture exagérée du coton ;
- le manque d'organisation des producteurs ;
- la divagation des animaux ;
- le tarissement précoce des marigots ;
- le retard dans l'approvisionnement des intrants ;
- le manque d'équipement des paysans ;
- la non mise en valeur des parcelles exploitables.

Ces contraintes contribuent à dégrader le niveau de vie des populations dans la commune. En effet, la culture du coton qui est la principale culture de rente a connu ces dernières années d'énormes difficultés liées à la chute du prix sur les marchés mondiaux et à la restructuration de la CMDT.

Tableau n°2 : Typologie des exploitations agricoles

Campagnes	Nbre Exploitations Total	Type motorisé		Type A		Type B		Type C		Type D	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
2003 – 2004	422	11	3%	212	50%	179	42%	17	4%	3	1%
2004 – 2005	439	11	3%	215	49%	199	45%	14	3%	-	-
2005 – 2006	452	1	2%	279	62%	156	34%	8	3%	-	-

Tableau n°3 : Niveau d'équipement des exploitations

Matériel Campagne	Bœufs labour	Trac- teurs	Char- rues	Multi- culteurs	Herses	Semoirs	Char- rettes	App. traitement	
2002 – 2003	2.211	13	579	470	18	382	415	451	273
2003 – 2004	2.486	11	686	588	-	454	473	505	252
2004 – 2005	2.658	10	756	640	-	512	519	675	315

Commentaire : On remarque dans ces tableaux que les exploitations agricoles, les types A et B augmentent de campagne en campagne. Actuellement, il n'y a plus de type D et les types C diminuent progressivement (3%). Cela explique le bon niveau d'équipement des producteurs (62%). Aussi, la commune tend vers une agriculture mécanisée (13 tracteurs en 2002). Cette politique de « révolution verte » que suit actuellement la commune, a besoin d'être soutenue (13 tracteurs en 2002 contre 10 en 2004-2005). On remarque que faute d'entretien et de suivi, la commune a perdu 3 tracteurs en 2 ans.

Tableau n°4 : Situation des bas-fonds

Villages	Nature de l'aménagement	Etude en perspective	Superficies exploitables (ha)
Guétéla	Réaménagement	X	300
	Digue de retenue	X	50
Fatéguéla	Aménagement	X	1.000
Séguénéni	Réaménagement	X	120
Sanzana	Aménagement agropastoral	X	1.300
	Digue de retenue	X	300
Total	-	6	3.070

Commentaire : La commune dispose d'un potentiel important d'espace aménageable (3.070 ha). Ce qui déduit qu'elle peut être un pôle de production du riz, des produits maraîchers et piscicoles pour le cercle de Sikasso. Selon les autorités communales, les 300 ha à Guétéla et 120 ha à Fatéguéla seront réaménagés courant 2006 – 2007. La commune prétend faire un aménagement agropastoral de 1.300 ha à Sanzana. La mise en valeur de ce potentiel en bas-fonds peut sans doute développer les activités rizicoles et d'élevage dans la commune.

3.1.2. Elevage :

Tableau n°5 : Cheptel et sa santé

Désignations	2001-2002	2002-2003	2003-2004	Villages	Parcs de vaccination	Pharmacie (clinique)	Pistes pastorales
Bovins	7.391	7.446	7.674	8	7	-	-
Chevaux	4	4	4	8	-	-	-
Anes	432	485	496	8	-	-	-
Ovins/Caprins	4.884	4.932	5.600	8	-	-	-
Volaille	13.740	15.810	17.495	8	-	-	-
Total	26.45 têtes	28.677 têtes	31.269 têtes	Tous villages	7	-	-

Taux de vaccination : 58,15%.

Commentaire : Le cheptel de la commune croît chaque campagne (26.451 têtes en 2001-2002 contre 31.269 têtes pour 2003-2004). Mais avec un taux de vaccination de 58,15%, l'on peut dire que ce potentiel reste exposé aux maladies (épizooties : pasteurellose et parasitose). Ces maladies persistent à cause du manque de dépôt pharmaceutique dans toute la commune, malgré la présence de parc de vaccination dans presque tous les villages. La trychonose est un handicap pour l'amélioration de l'espèce avicole dans la commune.

3.1.3. Hydraulique villageoise :

Selon la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Energie (DRHE), la commune de Sanzana a un taux de couverture en eau potable de 51% en 2003. Elle dispose aujourd'hui de 25 points d'eau modernes. Malgré ces données, on constate que la commune a des besoins réels en eau potable sachant qu'il faut 400 habitants pour un point d'eau potable. Cela a été confirmé par la commission communale de planification lors de l'identification des problèmes majeurs de la commune. Pour satisfaire ces besoins, la commune veut augmenter les points d'eau potable en réalisant des forages, des adductions d'eau.

3.2. Analyse de la situation :

Tableau n°6 : Potentialités de la collectivité

Domaines	Potentialités	Localisations
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des terres fertiles et cultivables - 3.070 ha de plaines aménageables - 62% des exploitations sont équipées - 875 mm de pluie en 85 jours en 2004-2005 	Commune Guétéla, Fatéguéla, Sanzana Séguénéni Commune
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel très riche et varié - 31.269 de têtes en 2003-2004 - 7 parcs de vaccination - Taux de vaccination = 58,15% 	Commune
Hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> - 25 forages - 2 adductions d'eau non fonctionnelles - 7 puits à grand diamètre 	Commune Sanzana, Nogolasso Commune
Forêt	<ul style="list-style-type: none"> - 16 ha de bosquets villageois - 20 bois sacrés - Flore et faune assez riches 	Commune
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Une foire hebdomadaire 	Sanzana
Poste et Télécommunication	<ul style="list-style-type: none"> - Une radio communautaire - Une téléphonie rurale 	Sanzana Sanzana
Finances	<ul style="list-style-type: none"> - Une caisse Kafo jiginew - Impôts et taxes 9.410.660 FCFA avec un taux de recouvrement de 98% pour 2005. 	Commune Commune

Malgré ces différentes potentialités, la commune de Sanzana reste confrontée à des problèmes qu'il est nécessaire d'identifier ici les majeurs.

Tableau n°7 : Identification de problèmes majeurs de la collectivité

Problèmes/Insuffisances/Contraintes	Localisations	Domaines
- Insuffisance d'eau potable	Commune	Hydraulique villageoise
- Enclavement interne de la commune	Commune	Infrastructures routières
- Insuffisance d'équipements agricoles - Insuffisance d'intrants agricoles - Faible organisation des producteurs - Erosion hydrique - Baisse de fertilité des sols - Retard dans l'approvisionnement en intrants	Commune	Agriculture
- Coupe abusive de bois - Feux de brousse tardifs - Dégradation progressive des forêts	Commune	Environnement
- Faible organisation des femmes - Faible revenu monétaire des femmes - Manque de matériels de transformation de la noix de karité - Insuffisance d'eau pour maraîchage	Commune	Promotion des femmes
- Plaines non aménagées - Manque de schéma d'aménagement pour le territoire communal	Commune	Aménagement
- Espace pastoral non aménagé - Divagation des animaux - Faible organisation des éleveurs - Faible capacité des acteurs - Maladies animales	Commune	Elevage
- Insuffisance de couverture téléphonique - Insuffisance de couverture de la radio de Sanzana	Commune	Poste et Télécommunication
- Foire hebdomadaire non aménagée - Manque de marché à bétail - Manque d'organisation des commerçants détaillants	Commune	Commerce
- Manque de puisards/fosses septiques - Manque de collecteurs - Insuffisance de latrines	Commune	Assainissement
- Manque d'organisation des pêcheurs - Certaines espèces de poisson en voie de disparition - Tarsissement précoce de certains marigots	Commune	Pêche
- Manque d'organisation des apiculteurs - Faible capacité des apiculteurs	Commune	Apiculture
- Insécurité alimentaire	Commune	Sécurité alimentaire
- Difficultés d'accès aux crédits agricoles	Commune	Finances

IV. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PLAN

La loi 93-008 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales modifiée par la loi 96-056 du 16 octobre stipule dans son article 3 que : « les collectivités territoriales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel d'intérêt régional et local ».

Ainsi, conformément à l'article 14 du code des collectivités territoriales qui stipule que : « le conseil communal règle par ses délibérations les affaires de la commune », le conseil communal de Sanzana a décidé de se doter d'un plan de développement communal duquel est tiré le présent Plan de Sécurité Alimentaire (PSA) pour faire face aux nombreux défis auxquels la commune est confrontée en matière de sécurité alimentaire. Ces défis sont entre autres :

- le manque d'aménagement de la plaine ;
- la baisse de la production céréalière ;
- l'insuffisance d'eau potable ;
- l'enclavement intérieur de la commune ;
- la pauvreté des sols ;
- la non diversification des aliments ;
- l'inexistence de schéma d'aménagement et de développement ;
- l'insuffisance d'équipements des paysans ;
- les difficultés d'approvisionnement en intrants ;
- la coupe abusive de bois ;
- la divagation des animaux ;
- le faible encadrement technique des producteurs ;
- le non aménagement de bas – fonds.

V. GRANDES ORIENTATIONS DU PLAN

Le présent plan de sécurité alimentaire vise à :

- satisfaire les besoins alimentaires des populations de la commune ;
- assurer l'approvisionnement des populations en céréales en période de soudure ;
- organiser la vente et l'achat des céréales dans la commune.

VI. OBJECTIFS DU PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE

6.1. Objectif global :

Assurer la sécurité alimentaire des populations de la commune de Sanzana.

6.2. Objectifs spécifiques :

- Augmenter la production agropastorale ;
- Augmenter les revenus monétaires des femmes de la commune par le renforcement de leurs capacités de production et de développement des activités maraîchères ;
- Assurer la disponibilité alimentaire et renforcer l'entraide communautaire ;
- Assurer la disponibilité alimentaire (en quantité et en qualité) à tout moment de l'année au niveau de la commune ;
- Prévenir les périodes de soudure : moment très émouvant dans les villages.

VII. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Pour atteindre les objectifs spécifiques ci-dessus fixés et pour relever les différentes contraintes auxquelles est liée l'agriculture, les stratégies suivantes seront adoptées :

- la création de huit (8) banques de céréales ;
- l'organisation de la vente et la gestion des produits céréaliers ;
- l'aménagement de 3.070 ha de plaines ;
- la restauration de la fertilité de 900 ha de sol ;
- l'aménagement de 10 ha de périmètre maraîcher ;
- l'équipements de 10 paysans en tracteurs ;
- la réalisation de trois (3) retenues d'eau ;
- l'aménagement d'une (1) foire hebdomadaire ;
- la réhabilitation de deux (2) adductions d'eau ;
- l'aménagement de dix (10) étangs piscicoles e
- l'équipement de dix (10) Organisations Paysannes (OP) féminines en matière de transformation et conservation des produits de cueillette ;
- le renforcement des capacités des acteurs (OP – OF, CPC, ...) ;
- l'intensification de l'utilisation des foyers améliorés ;
- l'élaboration d'un schéma d'aménagement ;
- l'assistance des familles nécessiteuses pendant la période de soudure ;
- la formation et la sensibilisation des populations à la diversification des aliments ;
- l'aménagement et la gestion durable les ressources naturelles ;
- l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de développement de la commune.

VIII. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN

Ce document a été élaboré en respectant les étapes suivantes :

8.1. Lancement – Concertation – Planification :

Ils ont porté sur le PDESC auquel est issu le présent PSA (voir listes de présence en annexe).

8.2. Restitution et validation du PSA :

Elle a été réalisée à deux niveaux :

- au niveau du Centre de Conseil Communal (CCC) où la restitution a consisté à discuter et amender en prenant en compte toutes les observations faites ;
- au niveau de la commune : Elle a été organisée au cours d'une assemblée générale qui a regroupé outre les conseillers communaux , les services techniques, les représentants de la société civile (chefs de village, leaders d'association...) et le CCC. Une journée a permis de présenter la version définitive qui a été validée par l'assemblée générale suite à laquelle le conseil communal l'a adoptée.

IX. PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE

Objectif global : Assurer la sécurité alimentaire dans la commune de Sanzana

Objectifs spécifiques	Activités	Localisation	Résultats attendus	Indicateurs	Montants	Sources de financement			Périodes				
						Commune	Etat	Partenaires	2006	2007	2008	2009	2010
Assurer la disponibilité alimentaire et renforcer l'entraide communautaire	Création de 8 banques de céréales	Commune	8 banques de céréales sont créées	Nombre de banques de céréales créées	32.500.000	6.500.000		26.000.000	X	X	X	X	X
	Aménagement de 3.070 ha de plaine	Commune	3.070 ha de plaine sont aménagés	Superficies de plaine aménagées	PM				X	X	X	X	X
	Equipement de 10 paysans en tracteurs	Commune	10 paysans sont équipés en tracteurs	Nombre de paysans équipés en tracteurs	PM				X	X	X	X	X
	Restauration de la fertilité de 900ha de sol	Commune	La fertilité de 900ha de sol est restaurée	Superficie de sol restaurées en fertilité	5.400.000	2.700.000		2.700.000	X	X	X	X	X
	Aménagement de 10 ha de périmètre maraîcher	Commune	10 ha de périmètre maraîcher aménagés	Superficie de périmètre maraîcher aménagé	35.000.000	3.500.000	15.750.000	15.750.000		X	X		
	Réalisation de 3 retenues d'eau	Commune	3 retenues d'eau sont réalisées	Nombre de retenues d'eau réalisées	36.000.000	7.200.000	14.400.000	14.400.000		X	X	X	
	Aménagement de 10 étangs piscicoles	Sanzana, Séguénéni, Guétéla, Fatéguéla	10 étangs piscicoles sont aménagés	Nombre d'étangs piscicoles aménagés	25.000.000	2.500.000	11.250.000	11.250.000		X	X	X	X
Augmenter les revenus monétaires des femmes	Aménagement d'une foire hebdomadaire	Sanzana	1 foire hebdomadaire est aménagée	Nombre de foire hebdomadaire aménagée	12.000.000	2.400.000	9.600.000		X	X			

Objectifs spécifiques	Activités	Localisation	Résultats attendus	Indicateurs	Montants	Sources de financement			Périodes				
						Commune	Etat	Partenaires	2006	2007	2008	2009	2010
Aménager et gérer de façon rationnelle les ressources naturelles	Elaboration d'un schéma d'aménagement	Commune	1 schéma d'aménagement est élaboré	Nombre de schéma aménagé	PM						X	X	X
	Equipement de 10 OP féminines en matériels de transformation et de conservation des produits de cueillette	Commune	10 OP féminines sont équipées	Nombre d'OP équipées	12.500.000	1.250.000	5.625.000	5.625.000		X	X		
	Intensification de l'utilisation des foyers améliorés (5 sessions)	Commune	5 sessions sont organisées	Nombre de sessions réalisées	500.000	250.000		250.000	X	X	X	X	X
	Réalisation de 2 adductions d'eau	Nogolasso, Sanzana	2 adductions d'eau sont réalisées		PM					X			
Former et sensibiliser les populations à la diversification des aliments	Renforcement des capacités des acteurs (30 sessions)	Commune	30 sessions sont organisées	Nombre de sessions organisées	3.000.000	1.500.000		1.500.000	X	X	X	X	X
Total					15500500	2750250	5625000	7125250					
					100%	17,17%	34,98%	47,85%					

X. PRESENTATION DU PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE PAR SECTEUR :

Secteurs	Montants en FCFA	Taux (%)
1. Production agropastorale	101.400.000	62,63
2. Entraide et disponibilité alimentaire	32.500.000	20,08
3. Gestion rationnelle des ressources naturelles	12.500.000	7,72
4. Revenus monétaires	12.000.000	7,41
5. Formation et sensibilisation	3.500.000	2,16
Total :	323800000	100%

Soit 28,35% du montant total du Plan de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) de la commune (2006 – 2010).

XI. PROGRAMME ANNUEL 2006

Objectifs	Activités	Coûts FCFA	Prise en charge									
			Commune		Populations		Conseil de cercle		Etat		Autres partenaires	
Assurer la disponibilité alimentaire et renforcer l'entraide communautaire	Création de 2 banques de céréales	6.500.000	6.500.000	100%	Sanzana N'Golasso II							
	Aménagement de 1.000 ha de plaines	PM	-	-	Commune							
	Equipement des paysans en tracteurs (2)	PM	-	-	Nogolasso Sanzana							
	Restauration de la fertilité de 180 ha de sol	1.080.000	1.080.000	100%	Commune							
	Aménagement de 2 ha de périmètre maraîcher	7.000.000	700.000	10%	Sanzana Séguénéni						6.300.000	90%
	Réalisation d'1 retenue d'eau	12.000.000	2.400.000	20%	Kokouna N'Golasso II N'Golasso I				9.600.000	80%		
	Aménagement de 2 étangs piscicoles	5.000.000	1.000.000	20%	Fatéguéla Sanzana						4.000.000	80%
Augmenter les revenus monétaires des femmes	Aménagement d'une foire hebdomadaire	6.000.000	1.200.000	20%	Sanzana				4.800.000	80%		
Aménager et gérer de façon rationnelle les ressources naturelles	Equipement de 2 OP féminines en matériel de transformation et de conservation des produits de cuillette	1.600.000	320.000	20%	N'Golasso I Guétéla				1.280.000	80%		
	Intensifier l'utilisation des foyers améliorés	100.000	25.000	25%	Commune						75.000	75%
	Réalisation de 2 adductions d'eau	PM	-	-	Sanzana Nogolasso							
Former et sensibiliser les populations à la diversification des aliments	Renforcement des capacités des acteurs (6 sessions)	600.000	120.000	20%	Commune						480.000	80%
Total :		39180700	12181165	-	-	-	-	-	15.680.000		10.855.000	-

Total = 39.880.000 FCFA soit 24,63% du coût total du PSA.

XII. CONCLUSION

Le présent PSA s'inscrit dans les programmes de politiques sectorielles de notre pays. Ainsi, des modalités de suivi/évaluation seront envisagées en vue de parvenir aux résultats escomptés.

Pour ce faire, le conseil communal organisera en mettant en place un comité afin d'assurer le suivi/évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de ce PSA et ceci, en vue d'identifier et de résoudre les facteurs de blocage.

XIII. ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants au lancement du PDESC auquel est issu le PSA : 05/09/05

N°	Prénoms et Noms	Localités	Fonctions
1	Tingolo Martin DIARRA	Sanzana	Maire
2	Isaïe BALLO	Sanzana	Chef de village
3	Abdoulaye BERTHE	Kokouna	Chef de village
4	Alphonse TRAORE	Sanzana	Conseiller Chef de village
5	Nazana CISSE	Sanzana	Comité de santé
6	N'Golo Julien BERTHE	Séguénéni	Comité de santé
7	Seydou DEMBELE	Nogolasso	Secrétaire CPC
8	Outian Sadio DEMBELE	Nogolasso	Conseiller communal
9	Alfred DIALLO	Sanzana	Rep. Mission Catholique
10	Casimir BALLO	Sanzana	Secrétaire Général
11	Moumine SANOGO	N'Golasso I	Secrétaire CPC
12	David BERTHE	Sanzana	Agent de développement Action sociale
13	Bile Awa DJOURTHE	N'Golasso II	Association féminine
14	Odette CISSE	N'Golasso II	Association féminine
15	Rokya DIARRA	Sanzana	Association féminine
16	Bakary BERTHE	Kokouna	2ème Adjoint au Maire
17	Fatogoma SANOGO	N'Golasso II	Conseiller communal
18	André BALLO	Sanzana	Agent de santé
19	Kadiatou SANOGO	Sanzana	Matrone
20	Hélène ANGARE	Sanzana	Association féminine
21	Robert SANGARE	Sanzana	Président APE
22	Sékou SANOGO	N'Golasso I	Imam
23	Kouloumèguè BERTHE	Kokouna	Secrétaire CPC
24	Drissa BENGALY	Kokouna	Conseiller Chef de village
25	Lamine SANOGO	N'Golasso II	Conseiller Chef de village
26	Siguina DIALLO	Sanzana	Conseiller Chef de village
27	Fatogoma BALLO	N'Golasso II	Conseiller communal
28	Siaka Michel DIALLO	Sanzana	CPC
29	Minata TRAORE	N'Golasso I	Yiriwasso
30	Djénéba J. DIAKITE	Sanzana	Association féminine
31	Mamou SANGARE	Sanzana	Conseillère communale
32	Lamoussa CISSE	Nogolasso	CPC
33	Koumassé BERTHE	Kokouna	Chef de village
34	Fousseyni BALLO	Kokouna	Conseiller Chef de village
35	Salia CISSE	Nogolasso	Chef de village
36	Adiara SANOGO	Sanzana	Association féminine
37	Martine SANGARE	Sanzana	Conseillère communale
38	Tiguilé CISSE	Sanzana	Association féminine
39	Yama TRAORE	Sanzana	Association féminine
40	Fanta BALLO	Sanzana	Association féminine
41	Mafinè DIALLO	Fatéguéla	Association féminine
42	Mamadou SANOGO	N'Golasso I	3 ^{ème} Adjoint au Maire

N°	Prénoms et Noms	Localités	Fonctions
43	Issa SANOGO	N'Golasso I	Président CPC
44	Issa TRAORE	Sanzana	Conseiller Chef de village
45	Zimongo SANOGO	N'Golasso II	Conseiller Chef de village
46	Drissa BALLO	N'Golasso II	Jeunesse
47	Salif N'Tio BERTHE	Séguénéni	Président CPC
48	Sanata DEMBELE	Nogolasso	Association féminine
49	Kadidia SANOGO	Nogolasso	Association féminine
50	Daouda DIALLO	Fatéguéla	Chef de village
51	Drissa DIALLO	Fatéguéla	Conseiller communal
52	Zampirigué SANOGO	N'Golasso I	Rep. Jeunesse
53	Bougouzié BALLO	Sanzana	Secrétaire CPC
54	Ibrahima TOGOLA	Sanzana	Chef ZPA
55	Rosalie TRAORE	Séguénéni	Association féminine
56	Odile BALLO	Séguénéni	Association féminine
57	Bréhima SANOGO	N'Golasso I	Secrétaire CPC
58	Issa BERTHE	Séguénéni	APE
59	Bakary Nongnan BALLO	Sanzana	Chef coutumier
60	Seydou SISSOUMA	Sikasso	Conseiller CCC
61	Souleymane SANGARE	Sanzana	Cultivateur
62	Midouata ONGOIBA	Sanzana	Infirmière obstétricienne
63	Sidoko SANOGO	Fatéguéla	Conseiller Chef de village
64	Daouda KONATE	Sikasso	Stagiaire CCC
65	Amadou DIAKITE	Sikasso	Prestataire

Annexe 2 : Lite des membres de la commission de planification du PDESC auquel est issu le PSA : 05/09/05

N°	Prénoms et Noms	Fonctions
1	Tingolo Martin DIARRA	Maire
2	M'Pèrè BALLO	1er Adjoint
3	Bakary BERTHE	2ème Adjoint
4	Mamadou SANOGO	Délégué au cercle
5	Drissa DIALLO	Délégué au cercle
6	Ditio SANGARE	Délégué au cercle
7	Fatogoma SANOGO	Conseiller communal
8	Outian dit Sadio DEMBELE	Conseiller communal
9	Batogoma BALLO	Conseiller communal
10	Mamou SANGARE	Conseiller communal
11	Isaïe BALLO	Chef de village
12	Doulé SANOGO	Chef de village
13	Mamadou SANOGO	3ème Adjoint
14	Sékou N'Golo BERTHE	Chef de village
15	Fousseyni BALLO	Chef de village
16	Lamissa CISSE	Chef de village
17	Nampé DIARRA	Chef de village
18	Bréhima TOGOLA	Chef ZPA
19	Léonie DAKOUO	Infirmier Chef Poste Médical
20	Aoua Helen SANGARE	Organisation féminine
21	Kadiatou SANOGO	Organisation féminine
22	Rosalie TRAORE	Organisation féminine
23	Djènèba Jacqueline SANGARE	Organisation féminine
24	Aoua DJOURTHE	Organisation féminine
25	Seydou DEMBELE	CPC
26	Souleymane SANGARE	CPC
27	Bréhima SANOGO	CPC
28	Kouloumèguè SANOGO	CPC
29	Moumine SANOGO	CPC
30	Sékou SANOGO	Représentant Islam
31	Alfred DIALLO	Représentant Chrétien
32	Siguina DIALLO	Représentant Animiste
33	Robert SANGARE	APE
34	Michel DIALLO	Représentant Jeunesse

Annexe 3 : Liste de présence à la journée de concertation du PDESC auquel est issu le PSA : 10/10/05

N°	Prénoms et Noms	Localités	Fonctions
1	Tingolo Martin DIARRA	Sanzana	Maire
2	Isaïe BALLO	Sanzana	Chef de village
3	Moumine SANOGO	N'Golasso I	Secrétaire CPC
4	Bakary BERTHE	Kokouna	2ème Adjoint au Maire
5	Abdoulaye BERTHE	Kokouna	Chef de village
6	Daouda DIALLO	Fatéguéla	Chef de village
7	Bréhima SANOGO	N'Golasso I	Secrétaire CPC
8	Mamadou SANOGO	N'Golasso I	Conseiller communal
9	Sadio DEMBELE	Nogolasso	Conseiller communal
10	Fouseyni BALLO	Kokouna	Cultivateur
11	Kouloumèguè BERTHE	Kokouna	Secrétaire CPC
12	Aboubacar KONATE	Sanzana	Directeur 2ème cycle
13	Seydou DEMBELE	Nogolasso	Secrétaire CPC
14	Souleymane SANGARE	Sanzana	Secrétaire CPC
15	Seydou DIARRA	Guétéla	Chef de village
16	Drissa BALLO	Fatéguéla	Conseiller au cercle
17	Fatogoma BALLO	Sanzana	Conseiller communal
18	Zimogo SANOGO	N'Golasso II	Chef de village
19	Fatogoma SANOGO	N'Golasso II	Conseiller communal
20	Blaise CISSE	Sanzana	Président Comité santé
21	Chaka Michel DIALLO	Sanzana	Représentant Jeunesse
22	Rosalie TRAORE	Séguénéni	Organisation féminine
23	Noumoutiè SANGARE	Sanzana	Président APE
24	Lamissa CISSE	Nogolasso	Chef de village
25	Ditio Martine SANGARE	Sanzana	Conseillère
26	Awa DJOURTHE	N'Golasso II	Ménagère
27	Djénéba SANGARE	Sanzana	Organisation féminine
28	Mamou SANGARE	Sanzana	Conseillère
29	Awa Hélène SANGARE	Sanzana	Association des femmes
30	Souleymane SANGARE	Sanzana	Secrétaire CPC
31	Seydou SISSOUMA	Sikasso	Conseiller CCC
32	Casimir BALLO	Sanzana	Secrétaire Général
33	Daouda KONATE	Sikasso	Stagiaire CCC
34	Amadou DIAKITE	Sikasso	Prestataire

Annexe 4 : Liste des participants à la restitution du PSA : 27/10/05

N°	Prénoms et Noms	Localités	Fonctions
1	Tingolo Martin DIARRA	Sanzana	Maire
2	M'Père Salia BALLO	Sanzana	1er Adjoint
3	Ibrahima TOGOLA	Sanzana	Chef ZPA
4	Bakary BERTHE	Kokouna	2ème Adjoint au Maire
5	Kouloumèguè BERTHE	Kokouna	Secrétaire CPC
6	Mamadou SANOGO	N'Golasso II	3ème Adjoint
7	Bréhima SANOGO	N'Golasso II	Secrétaire CPC
8	Drissa DIALLO	Fatégouéla	Conseiller Communal
9	Fatogoma SANOGO	N'Golasso II	Conseiller Communal
10	Adama Outio SANOGO	N'Golasso II	Président CPC
11	Sadio SANOGO	Nogolasso	Secrétaire CPC
12	Ditio Martine SANGARE	Sanzana	Conseillère Communale
13	Mamou SANGARE	Sanzana	Conseillère Communale
14	Abdoulaye BERTHE	Séguénéni	Secrétaire CPC
15	Arouna BERTHE	Séguénéni	Cultivateur
16	N'Tion BERTHE	Séguénéni	Président CPC
17	Issa BERTHE	Séguénéni	Cultivateur
18	Seydou DIARRA	Guétéla	Cultivateur
19	Salie DEMBELE	Guétéla	Secrétaire CPC
20	Sadio DEMBELE	Nogolasso	Conseiller Communal
21	Seydou DEMBELE	Nogolasso	Secrétaire CPC
22	Amidou BALLO	Sanzana	Président CPC
23	Souleymane SANGARE	Sanzana	Secrétaire CPC
24	Batogoma, BALLO	Sanzana	Conseiller Communal
25	Baba Karim DIALLO	Sanzana	Président CPC
26	Samba DIARRA	Sanzana	Président CPC
27	Bougouzié BALLO	Sanzana	Secrétaire CPC
28	Bakary DIALLO	Sanzana	Président CPC
29	Amidou DIALLO	Sanzana	Secrétaire CPC
30	Isaïe BALLO	Sanzana	Chef de village
31	Alphonse TRAORE	Sanzana	Conseiller de village
32	N'Golo BERTHE	Séguénéni	Comité de santé
33	Lamine DJOURTHE	Nogolasso	Cultivateur
34	Moumine SANOGO	N'Golasso II	Secrétaire CPC
35	Toumassé BERTHE	Séguénéni	Cultivateur
36	Lamissa CISSE	Nogolasso	Conseiller de village
37	Zimongo SANOGO	N'Golasso II	Conseiller de village
38	Réné DIABATE	Sanzana	Cultivateur
39	Robert SANGARE	Sanzana	Président APE
40	Nazana CISSE	Sanzana	Comité de santé
41	Awa Hélène SANGARE	Sanzana	Association Féminine
42	Rosalie TRAORE	Séguénéni	Association Féminine
43	Odile BALLO	Séguénéni	Ménagère

N°	Prénoms et Noms	Localités	Fonctions
44	Kadia SANOGO	Fatéguéla	Ménagère
45	Chitan DIALLO	-	-
46	Elisabeth BALLO	Sanzana	Ménagère
47	Sanata DEMBELE	-	-
48	Casimir BALLO	Sanzana	Secrétaire Général
49	Binta DIALLO	Sanzana	Ménagère
50	Odette CISSE	Sanzana	Ménagère
51	Seydou BALLO	Sanzana	Cultivateur
52	Adoulaye BERTHE	Kokouna	Chef de village
53	Dougoutigui BALLO	Sanzana	Cultivateur
54	Kalilou DEMBELE	Guétéla	Cultivateur
55	Konimba SANOGO	N'Golasso II	Chef de village
56	Adiara SANOGO	Sanzana	Ménagère
57	Awa BALLO	Sanzana	Ménagère
58	Doulé SANOGO	N'Golasso I	Conseiller de village
59	Fouseyni BALLO	Kokouna	Cultivateur
60	Nampé DIARRA	Guétéla	Chef de village
61	Léonie DAKOUO	Sanzana	Infirmier Chef de Poste Médical
62	André BALLO	Sanzana	Aide soignant
63	Alfred DIALLO	Sanzana	Cathéchiste
64	Siguina DIALLO	Sanzana	Cultivateur
65	Michel DIALLO	Sanzana	Représent. Jeunesse
66	Michel CISSE	Sanzana	Représent. Jeunesse
67	Awa DIOURTHE	N'Golasso II	Ménagère
68	Midouata ONGOIBA	Sanzana	Infirmière
69	Adma CISSE	Fatéguéla	Secrétaire CPC
70	Arouna BERTHE	Fatéguéla	Cultivateur